

## Procès-verbal de l'assemblée de la population du quartier de Micheroux du 23 mars 2010

### Voirie / sécurité routière

☞ Rue de la Chapelle, il s'agit d'une zone 30, personne ne respecte la limitation de vitesse, en plus le charroi agricole est important, que peut-on faire ?

*Réponse : Un policier va circuler sur toutes les rues de la commune avec un radar mais il ne peut être présent toujours au même endroit. Il faut aussi donner la possibilité aux engins agricoles de circuler.*

☞ Est-il possible de placer des ralentisseurs sur les Keyeux ?

*Réponse : Il y a 15 ans que le collège s'est posé la question de mettre cette zone à 50 ou 30 Km/h. Un questionnaire rapportait que 60% des usagers ne respecteraient pas la limitation de vitesse. Il faut aussi noter qu'on ne peut installer des ralentisseurs que sur un espace plat, lors d'un problème, la responsabilité de la commune pourrait être engagée. Avec le projet de réfection, la sécurité de la voirie sera examinée, on ne fait plus de route sans aménagement sécuritaire.*

*A titre d'exemple, la rue du Centre à Melen a été aménagée. Au dernier Conseil communal, certaines personnes ont demandé au Collège d'enlever les aménagements sécuritaires parce qu'on ne sait plus rouler normalement. Ce projet fait partie du plan triennal mais personne ne peut affirmer qu'il sera terminé pour 2012.*

☞ A l'entrée des Keyeux, ne pourrait-on pas prendre une partie du terrain de football pour servir de parking car il y a des voitures stationnées partout.

*Réponse : Toute cette problématique sera prise en compte lors de la réalisation du projet.*

☞ Derrière chez Monsieur Jean Aussems, on a installé des piquets avec un décalage de 1 mètre afin que les piétons puissent passer derrière, ces piquets ne sont pas vraiment judicieux.

*Réponse : le service technique se rendra sur place pour analyser la situation.*

☞ Un habitant qui se situe en face des contributions signale que chaque fois que le car scolaire ou un camion passe, il ressent des vibrations dans sa maison, il a aussi constaté la présence de fissures. La route a été ouverte il y a un certain temps pour le gaz et les égouts, mais aucuns travaux récents n'ont eu lieu.

Cet habitant signale que derrière le foyer culturel au niveau des vestiaires du terrain de football, il y a une cornière avec des fils électriques, lors de pluie, l'eau s'engouffre dans la cornière.

*Réponse : le conducteur des travaux ira voir sur place.*

☞ Un habitant signale la dangerosité de la rue Rothys.

*Réponse : Cette rue est prioritaire, c'est la priorité de droite qui est en vigueur. On pourrait replacer une croix de St André sur la voirie principale pour attirer l'attention.*

☞ Avant au niveau de la poste, on pouvait prendre cette voirie pour rejoindre le centre, maintenant il faut passer par le carrefour, c'est peu pratique et cela engendre une perte temps.

*Réponse : C'est pour des raisons de sécurité, vitesse et arrivée directe sur une voirie principale, certains prenaient aussi cette zone pour piste d'entraînement : problème de sécurité et de confort des habitants.*

☞ Dans la rue de la Chapelle, il y a 150 mètres de voirie non éclairée, 3 poteaux suffiraient pour résoudre le problème.

*Réponse : Pour ces trois poteaux, il faut 400.000 FB, on peut tout faire mais c'est une question de priorité. Les trottoirs sont prioritaires par rapport à de l'éclairage.*

☞ Une emprise le long de la rue de la Chapelle a été votée, pour quelle raison ?

*Réponse : C'est pour faciliter le passage sur les trottoirs, et il y aura construction de trottoir pour une partie de la route allant sur Retinne.*

☞ Ne peut-on pas placer des ralentisseurs rue Arnold Trillet ?

*Réponse : Si les personnes se garaient mieux sur les emplacements prévus, ce serait un ralentisseur naturel. On roule vite partout. Quand on aura les résultats de la campagne de radar, on pourra en rediscuter.*

☞ Serait-il possible d'asphalter une partie de la rue des Groupes ?

*Réponse : c'est une voirie privée. Pour réaliser le projet de sentier, la commune doit devenir propriétaire de la voirie. Tout le monde ne circule pas correctement sur cette voirie, il faudra sensibiliser la population car il y aura des piétons et des cyclistes qui emprunteront régulièrement cette voirie.*

### **Aménagement du territoire**

☞ Un habitant demande si la commune compte éclairer la ligne 38 ?

*Réponse : On envisage l'éclairage du Ravel sur toute la partie de la Place de la Gare, mais éclairer tout le parcours serait très onéreux. De plus nous ne sommes pas propriétaire du Ravel, éclairer Soumagne, impliquerait d'éclairer tout le réseau. Signalons que le Ravel à Soumagne dispose de deux revêtements, un dur et un mou.*

☞ Ne serait-il pas possible de joindre la ligne 38 et la Grand Route ?

*Réponse : Avec la construction du Centre commercial, il y aura une possibilité d'aller de la Grand Route à la ligne 38 mais l'accès sera certainement fermé le soir et peut-être la dimanche pour des raisons de sécurité.*

☞ A propos du Centre commercial, n'y aura-t-il pas un engorgement du trafic ?

*Réponse : Le rond point de Micheroux devrait déjà soulager le trafic. Les chiffres de « Transitec » classifient cette voirie de circulation dense avec 60% de saturation. Il restera certainement un souci aux heures de pointe.*

☞ Quels seront les types de commerces dans ce centre commercial ?

*Réponse : Il y aura 21 commerces d'une superficie de 800 à 1200 m<sup>2</sup>, l'équipement de la maison étant le créneau privilégié. Ce centre sera doté d'un parking de 800 places avec des aires de loisirs. Les enseignes peuvent encore changer.*

☞ N'avez-vous pas peur que ces commerces ne fonctionnent pas ?

*Réponse : Une revitalisation a souvent pour effet d'attirer le public, l'interaction entre les différents commerces est souvent surprenante et positive. Si ce centre n'est pas construit à Soumagne, il sera implanté dans des communes voisines et le terrain en friche sera toujours là.*

☞ Y a-t-il un projet de construction de building derrière la manège ?

*Réponse : le collège a tempéré ce projet.*

### **Aménagement du territoire**

☞ En ce qui concerne la propreté de la commune, que peut-on faire, faut-il passer par une action citoyenne, une journée consacrée au ramassage des déchets ? Pourquoi d'autres régions ou d'autres Pays ont-ils des résultats positifs. L'habitante se refuse au fatalisme.

*Réponse : Rue de Heuseux, le MET a organisé une action, il y avait un sac de déchets tous les 50 mètres. Il y a des actions de sensibilisation qui sont menées en continu dans les écoles. Les services communaux circulent régulièrement. Il est vrai qu'il est difficile de responsabiliser les gens, une autre action serait la répression, mais il faut être présent au moment du délit. Avant, chacun entretenait son trottoir, actuellement même l'hiver, les trottoirs ne sont pas dégagés.*

-☞ Où en est-on avec le système de poubelles conteneur à puces ?

*Réponse : Le collège fait de la résistance. Intradel veut organiser le système mais prévoit que la commune perçoive les redevances. Il est clair que la commune sera obligée un jour de prendre ce système mais le plus tard possible.*

### **Energie**

-☞ - La prime « double vitrage » est-elle aussi octroyée pour le remplacement d'un double vitrage ancien ?

*Réponse : oui, à l'inverse de la région, la prime est attribuée pour remplacer un double vitrage ancien et peu performant.*

### **Social**

-☞ Une habitante travaillant dans le secteur de la petite enfance signale que l'institution où elle travaille reçoit régulièrement des demandes de la part d'habitants de Soumagne. Quand on crée des logements sociaux, pourquoi ne pas réserver une maison comme accueil.

*Réponse : quand on construit des logements sociaux, c'est quelques uns, il faut déjà en conserver pour des personnes à mobilité réduite. Actuellement on peut accueillir 110 enfants (crèche et gardiennes). Il y a aussi le problème des enfants malades, le système d'une puéricultrice à domicile est onéreux. Il y a une étude pour construire une nouvelle crèche, dans laquelle il y aurait un local pour accueillir un certain nombre d'enfants malades.*

☞ Y a-t-il quelqu'un à la commune qui peut donner des informations concernant les éco-malus ?

*Réponse : C'est un système régional.*